



Tarifs 2017-2018 de la carte SCOL'R Essonne



Votre enfant est :		Vous résidez :		
		En ESSONNE	HORS ESSONNE mais en Région ILE DE France	HORS ESSONNE ET hors de la Région ILE DE France
PRIMAIRE	SI ELIGIBLE	122,00 €	297,30 €	850,30 €
	NON ELIGIBLE		850,30 €	850,30 €
COLLEGIENS	SI ELIGIBLE	122,00 €	297,30 €	850,30 €
	NON ELIGIBLE		850,30 €	850,30 €
LYCEENS <21 ANS	SI ELIGIBLE	297,30 €	297,30 €	850,30 €
	NON ELIGIBLE	850,30 €	850,30 €	850,30 €

Elèves boursiers collégiens: 25 € sur présentation d'un justificatif

L'Eligibilité est liée aux critères définis au Règlement Régional du STIF

La subvention destinée aux Essonniens uniquement est décidée chaque année par le Conseil Départemental de l'Essonne

DUPLICATA 20 €